



**Ecole primaire
Jean Moulin**

Compte rendu du Conseil d'Ecole

réuni le 11 février 2019

Début de séance 18h00

Présents :

Equipe pédagogique : Mesdames Sandrine ADDARIO, Viviane BERTOUT, Aurore BLOUET, Julie CARPENTIER, Aline CONCHONNET, Ghislaine DURAND-PERRIN, Diane FOURNIER, Véronique FRAU, Annie MAGAT, Frédérique MICHELI, Sophie PIRASTU, Céline SANNIER, Céline STEVENANT, Vanessa VOGT, Messieurs Stéphane BONANSEA, Pascal JACQUET, David MARIE-ROSE.

Parents délégués : Mesdames Hager KALLALI, Isabelle MANET, Adélia NUNES GAUDINAT, Mylène TISSIER, Messieurs Radwan FAWAZ, Khalifa OMRANI, Stéphane RICHARD.

Représentantes de la Mairie de BRON : Madame Françoise MERMOUD.

DDEN : Mesdames Christiane BABOLAT, Annick JASSERAND.

Référente périscolaire: Madame Isabelle PLASSARD.

Excusés : Mesdames Alice DEHAN, Cécile GHAZOUANI, Nelly GIMENEZ, Soumia HABCHI.

1. Préparation de la rentrée 2019 / effectifs prévisionnels

- Maternelle : effectif en hausse : de 173 à 189 enfants en maternelle → création 7^{ème} classe
- Élémentaire : effectif stable ; déploiement des CE1 à 12, donc 12^{ème} et 13^{ème} classes (la 13^{ème} classe n'est pas encore validée, mais la directrice a fait remonter la demande auprès de l'Inspecteur de Circonscription).

2. Présentation de l'évolution future du quartier et des effectifs sur l'école

Plusieurs programmes immobiliers vont se réaliser dans le quartier, et les effectifs d'élèves vont donc augmenter (à Jean Moulin et à Pierre Cot). Les projections de la mairie : d'ici 2024, il pourrait y avoir 2 classes en plus en maternelle (dont celle à la rentrée), et 3 à 4 classes en élémentaire (30 enfants par an en plus chaque année). Il n'est pas prévu de création d'une nouvelle école dans le quartier ; par contre, une extension de l'école Jean Moulin pourrait être envisagée. En maternelle, en attendant un programme plus général sur l'école, création d'un espace modulaire cet été pour accueillir la 7^{ème} classe. C'est un espace provisoire de bonne qualité (isolation et aménagement) qui sera posé dans la cour B, avec un accès vers la maternelle. Ces travaux seront réalisés pendant l'été. Les entrées en maternelle vont devoir être revues.

Les enseignants : problématique : il n'y a toujours que 2 couchettes, le même nombre de toilettes, et 1 seule salle de motricité, ce qui n'est pas suffisant pour accueillir cette année 6 classes, et d'autant plus 7 et 8 classes par la suite. Cette salle sert en outre d'accueil pour une des classes, et de stockage pour les vélos. Il n'y a pas assez de toilettes, et il n'y a plus de bibliothèque. Même si cette situation est provisoire, il y aura tout de même plusieurs années où la situation sera problématique. Les parents s'inquiètent également de la place dans les cours (1 puis 2 espaces modulaires dans la cour B réduira de beaucoup l'espace, alors qu'il y aura plus d'élèves).

Réponse de la mairie : dans l'extension future, tout cela sera pris en compte. Comme toute période de travaux, ce sera compliqué à gérer.

Un ingénieur devait venir présenter les travaux plus précisément, mais il était finalement absent. Une réunion sera proposée aux parents élus pour compléter cette présentation.

3. Point sur les travaux

➤ réalisés :

- Accès à la maternelle côté Louis : le portillon ouvrait mal : c'est réglé ; et le goudron a été repris pour éviter qu'il y ait une flaque.

- Accès élémentaire côté Gagarine : le gore (terre battue) a été refait, cela a déplacé la flaque un peu plus loin ; il arrive (rarement) que la flaque soit si grosse qu'elle empêche le passage : dans ce cas, la sortie se fera par l'autre portail (cour B). Les bouches d'égout ne sont pas bouchées, le mauvais écoulement est dû à un tassement important de la terre.

➤ A venir / demandés :

• **Rénovation du bâtiment A** : juillet-décembre 2019 (6 mois)

- Rénovation thermique : isolation par l'extérieur avec changement des fenêtres et huisseries, isolation des vide-sanitaires, ventilation, volets roulants électriques en alu.
Matériel utilisé pour l'isolation thermique : laine de bois, qui est un matériau bien isolant et écologique
NB : la rénovation thermique permet de gagner en chaleur l'hiver, mais aussi en fraîcheur l'été.
- Rénovation des sanitaires, séparation fille/garçon (3 WC pour les filles, 2 pour les garçons + 3 urinoirs) et création d'un sanitaire pour PMR.
- Accès handicap : création d'un élévateur (différent d'un ascenseur, mais même fonction)
- Dans le hall, création d'un local ménage et entretien, et petit endroit cuisine pour les enseignants
- Arbres : il est aussi envisagé de planter des arbres pour faire plus d'ombre (à confirmer) ; l'équipe enseignante et les parents notent que c'est surtout la cour B qui est mal lotie car les arbres sont chétifs et il y a très peu d'ombre.
- Budget : plus d'un million d'euros
- Organisation des travaux :
Les travaux les plus dérangeants (dépose des huisseries et désamiantage) se feront pendant l'été.
Les travaux qui impactent les couloirs se feront pendant les mercredis et vacances scolaires.
Les échafaudages seront protégés (barrière autour) donc la cour restera utilisable.
Les enseignants de maternelle rappellent que suite à la pose des panneaux solaires sur le toit il y a quelques années, de nombreux grands clous avaient été trouvés au sol après le passage de l'entreprise, et que cela était un vrai risque pour les enfants ; la mairie assure que les pratiques des entreprises ont évolué, qu'il y a plus de sensibilisation des entreprises ; et les travaux seront suivis de près par la personne en charge à la mairie.

Rénovation du bâtiment B : elle se fera plus tard : en effet, avec le projet d'extension de l'école, cette extension se ferait en même temps que la rénovation de l'existant. NB : il faudra probablement déplacer le restaurant scolaire.

• **Autres travaux** :

- Local à vélo : un container va être installé dans la cour de la maternelle avant la fin de l'année scolaire : cela répond à une demande des enseignantes pour désencombrer la salle de motricité.
- Les parents avaient demandé à ce qu'une signalétique bien visible (comme les gros bonshommes colorés qu'on peut voir route de Genas) soit placée au niveau du passage piéton rue Gagarine : la mairie informe qu'une étude est en cours pour en placer devant plusieurs écoles.
- Rue Louis, pour favoriser la circulation des piétons : actuellement pas de nouvelles de la Métropole.
- Demande d'une photocopieuse en maternelle (actuellement une seule pour toute l'école, située en élémentaire)

4. Sécurité / Gestion des incidents des 4 et 7 décembre (manifestations lycéennes)

En réponse au questionnaire des parents, l'équipe enseignante donne des détails sur la gestion : le 4 décembre en début de matinée, la directrice a eu connaissance d'incidents aux abords de l'école Ferdinand Buisson et a vu des groupes de lycéens le long de la barrière de maternelle. Elle a donc donné l'alerte par les boitiers (alerte confinement) : toutes les classes se sont confinées, et correctement (fermeture des volets et des portes, et cachés).

Puis la directrice est passée dans toutes les classes pour les informer qu'ils pouvaient sortir de sous les tables mais que le confinement, lui, demeurait (donc il n'y a pas eu de récréation). Un peu de gaz lacrymogène est parvenu jusqu'à l'école.

Du côté des autorités : la directrice a prévenu la police et l'IEN (l'Inspecteur de l'Education Nationale) ; l'IEN a confirmé qu'il fallait se confiner, et qu'ils pouvaient ressortir à 13h15. Il a également autorisé à demander aux parents de ne pas remettre les enfants à l'école l'après-midi.

Le 7 décembre s'est déroulé à peu près à l'identique.

Les parents remercient de la réactivité de l'école car ceux qui ont vu les jeunes à proximité de l'école ont eu peur, et la plupart des enfants se sont sentis rassurés par le dispositif.

Le système PPMS a bien fonctionné. Il reste un problème : si tout le monde est dans la cour, il n'existe pas pour le moment de système d'alerte.

En maternelle, l'accès à l'intérieur de la cour est très facile car le portail est bas. Il y a d'ailleurs souvent des passages de personnes, même pendant le temps scolaire.

5. Périscolaire

Rappel des possibilités de souplesse (ou non) du périscolaire :

- L'année dernière, les horaires étaient différents (fin de l'école à 16h, temps de récréation-goûter de 16h à 16h30), et les parents pouvaient venir chercher leur enfant librement entre 16h et 16h30. Cette année, les horaires de la récréation-goûter du périscolaire sont 16h30-17h, et les parents doivent venir soit à 16h30 soit à 17h (ce n'est pas possible entre les deux).
- En cas d'annulation de dernière minute : si les parents souhaitent annuler l'accueil du soir du périscolaire pour leur enfant, il suffit d'écrire un mot le matin (papier libre glissé dans le cahier de liaison de l'enfant) ou de téléphoner à Mme Plassard dans la journée pour prévenir qu'ils viendront chercher leur enfant plus tôt. Les parents ne doivent pas venir plus tôt sans avoir prévenu. Explication : en maternelle, ce sont les ATSEM qui gardent les enfants le soir : si 48 enfants sont inscrits mais que finalement ils ne seront que 30, cela libère du temps pour que les ATSEM puissent faire autre chose ; si les parents ne préviennent pas, c'est ingérable au niveau du personnel, pour que le taux d'encadrement soit bon. Il est essentiel de pouvoir organiser le temps d'accueil. Les enfants et les ATSEM font de grosses journées, le fait de prévenir est mieux pour tout le monde.
- Il est rappelé que la Ville de Bron fait le choix de rendre le périscolaire du soir gratuit pour les parents. Pour autant, cet accueil a un coût pour la mairie, le personnel qui garde les enfants est rémunéré, donc on inscrit son enfant lorsqu'on en a besoin. Il y a des parents qui travaillent, et d'autres qui, même sans activité salariée, ont des contraintes (familiales, des rdv). Au final sur l'école, peu de familles semblent abuser de cette garde du soir.

Activités proposées :

Actuellement : échec, athlétisme, ... ; à la rentrée : cyberbase et biathlon (tir à l'arc et trottinette).

Des parents aimeraient pouvoir inscrire leur enfant au périscolaire pour qu'ils puissent bénéficier de certaines activités. Le choix de la ville, est de ne pas d'attirer des enfants en plus. Donc ces activités sont réservées aux enfants qui sont déjà inscrits au périscolaire (on ne peut pas inscrire son enfant pour une activité).

6. Récréations

➤ Formation des médiateurs :

- La formation des CM1 est terminée, elle s'est bien déroulée, ils ont obtenu leur diplôme. L'équipe a choisi de faire des binômes CM1-CM2 (un médiateur moins expérimenté avec un plus expérimenté). Il y a un trombinoscope et un planning d'intervention qui est affiché (pour que les enfants médiateurs aient des récréations « libres »). Les médiateurs en service portent un gilet jaune, ils ont à leur disposition une salle et du matériel. Des médiations ont lieu.

- Depuis le travail mené sur les conflits (« message clair », médiation, émotions...), les récréations sont plus calmes. Et finalement les besoins en médiation moins nombreux.
- **Organisation de la cour :**
 - L'organisation de la cour a d'abord été travaillée dans chaque classe (notamment pour le partage du terrain de foot) ; puis elle a été discutée au 1^{er} conseil d'élèves. Cela a été mis en lien aussi avec le thème de l'égalité fille/garçon dans la cour (par exemple, les filles sont reléguées à la périphérie du terrain de foot). Après discussion, les élèves ont trouvé une première idée : un jour sans foot (mardi dans cour B, jour non fixe dans cour A) (autre sport de ballon proposé), puis la mise en place d'un planning d'occupation du terrain de foot. Les enfants disposent aussi d'un kit d'arbitrage. Les enseignants ont aussi développé d'autres jeux, comme par exemple des cordes à sauter. Certaines classes (CP) ont aussi appris, lors des séances de sport, des jeux « classiques » (ex. Passe à 5 ; 123 soleil, relais), que les enfants peuvent réutiliser dans la cour. Les parents félicitent l'équipe enseignante pour ces initiatives très intéressantes, et qui permettent vraiment aux enfants de se sentir mieux dans la cour, et d'apprendre à vivre ensemble.
 - Cette année, les « récréations calmes » (quelques élèves restent à l'intérieur, dans une classe, surveillés par un adulte) n'ont pas pu être remises en place. La cour étant aussi plus apaisée, le besoin est moins crucial que l'année dernière. Les parents demandent tout de même que des espaces calmes soient étudiés dans la cour (car les terrains prennent beaucoup de place, et le « rond-point » n'est plus accessible).

7. Fête de l'école

Date : vendredi 28 juin. En début d'année, il y a eu une inquiétude sur sa faisabilité, en raison du départ de M Des Bordes qui organisait la fête depuis plusieurs années. Récemment, Mme Conchonnet a rencontré Mme Laurent-El Chehab, parent d'élève et membre des Gones de Moulin, qui lui a assuré que la relève était prise. La fête aura donc bien lieu.

8. Présentation du site internet de l'école

L'année dernière le projet avait été présenté. Il est désormais réalisé : le site internet de l'école est désormais accessible à cette adresse : <http://jmoulin-bron.blog.ac-lyon.fr/>. L'information sera diffusée dans les cahiers.

En haut de page il y a des onglets (Accueil – Notre école – Vie de l'école – Actualité des classes – Coin des parents), ils contiennent des articles et des photos. Sur la page d'accueil il y a les titres d'actualité, avec indication du chemin pour trouver l'article complet. Dans l'onglet « Vie de l'école », on peut lire les comptes-rendus de conseil d'école et de conseil d'élèves. Dans l'onglet « Coin des parents », il y a les noms des élus. Les parents élus peuvent transmettre des informations à Mme Conchonnet ou à M Bonansea pour qu'ils les mettent en ligne (par exemple la date du Repas partagé).

NB : ce site n'a pas vocation à devenir un blog de classe (avec les devoirs ou l'emploi du temps par exemple), c'est un site pour l'école, la vie de l'école.

9. Remerciements

Les conseils d'école sont souvent le lieu des demandes ou des revendications, où l'on parle des problèmes (et c'est bien leur fonction). Les parents proposent d'y ajouter un point régulier pendant lequel on peut aussi dire ce qui va bien, remercier pour le travail fourni et souligner ce qui fonctionne. Tout un chacun a besoin de reconnaissance, et regarder ce qui va bien donne de l'énergie pour continuer.

Les parents remercient donc l'équipe enseignante pour le travail rigoureux et riche mené tout au long de l'année. De nombreux projets ont lieu, dans toutes les classes. Les invitations faites aux parents (pour des expositions, pour le projet nutrition) sont appréciées. Les triples niveaux en maternelle ont effrayé certains parents au début, mais ils sont désormais rassurés et voient que ça fonctionne et que c'est intéressant.

Les parents remercient également la Ville de Bron pour l'énorme investissement à venir pour la rénovation des bâtiments de l'école, et pour les autres travaux, réalisés ou à l'étude, qui permettent aux enfants et aux enseignants

une meilleure qualité d'accueil. Merci également pour l'existence du périscolaire, et la variété des accueils et des activités proposées.

Questions diverses

- La police municipale s'est présentée devant l'école équipée d'un flashball, alors qu'elle venait pour une mission de stationnement. La directrice et des parents leur ont demandé si cet équipement était bien nécessaire. Mme Conchonnet a ensuite rencontré la cheffe de la police municipale Mme Viricel : il y a une demande forte de la part de la mairie pour que les passages de la police soit plus fréquents devant les écoles. Et depuis peu, les policiers sont équipés de flashball. Quand ils partent le matin ils emmènent leur équipement pour les différentes missions, donc même s'ils n'en ont pas besoin à l'école, ils l'ont déjà sur eux, et ne peuvent pas le laisser dans la voiture (risque). Les enfants sont effrayés par cette arme devant leur école. Il est nécessaire de les rassurer. Point positif à relever : la fréquence de passage pour cadrer le stationnement a été améliorée.
- Mme Viricel propose à Mme Conchonnet de se rencontrer à nouveau en début d'année scolaire, pour proposer des interventions dans les classes, mener des actions de prévention (sécurité routière ou autre, sera rediscuté).
-
- Gestion des absences des enseignants : les enseignants préviennent la directrice au plus tôt ; la directrice appelle l'Inspection départementale dès 8h (heure d'ouverture) et en fonction des moyens mis à disposition, ils envoient ou non quelqu'un, qui arrive souvent vers 9h ; pendant ce temps, la directrice accueille les enfants dans la classe puis ils sont répartis dans les autres classes jusqu'à l'arrivée du remplaçant ; la directrice affiche également l'absence au portail ; si on sait qu'il n'y a pas de remplaçant, et si les parents le peuvent, il leur est demandé de garder leurs enfants.
-
- Conditions de travail difficiles en maternelle : 2 ATSEM ont été en arrêt maladie depuis janvier et ont été partiellement ou non remplacées ce qui a rendu les conditions de travail des enseignantes (et des enfants) difficiles . Sur une des classes, il y a eu plusieurs ATSEM remplaçantes différentes qui ont du s'adapter à chaque fois au fonctionnement de la classe et de l'école. Tout cela a impacté fortement les conditions de travail et les conditions d'accueil des enfants ; c'est une surcharge permanente pour les enseignantes, une gymnastique intellectuelle permanente pour gérer la logistique. Lorsqu'il y a eu en plus des enseignantes absentes et non remplacées, il a pu y avoir (pendant 2 jours) jusqu'à 39 élèves dans une même classe . Les enseignantes demandent aux parents de l'indulgence quand elles leur demandent de garder leurs enfants à la maison ; elles ne le font pas de gaité de cœur, et seulement quand elles n'ont pas d'autre solution.
Afin de faire remonter les problèmes rencontrés sur cette période, l'équipe enseignante va faire un courrier à l'IEN et à la mairie, les parents également.
La mairie rappelle qu'elle fournit 1 ATSEM par classe mais ce n'est pas une obligation (l'obligation légale est d'1 ATSEM par école).
- Sur les 2 dernières semaines, quinzaine de la mise en valeur de l'école maternelle. Les DDEN ont organisé une exposition à la médiathèque de Bron les 2 mercredis, avec des travaux prêtés par des classes de Bron.

Fin de séance : 20h15

Secrétaires de séance : Parents FCPE

La Directrice,
Aline Conchonnet